Image not found or type unknown

# Domages du a un chantier voisin

Par **Leys**, le **05/01/2011** à **17:33**

Bonjour,
J'ai eu un pneu détruit sur le parking de l'entreprise ou je travail, du a un débris métallique provenant d'un chantier voisin.
Puis-je espérer une compensation et de qui? Est-ce la responsabilité civile de mon employeur ou celle de l’entrepreneur qui fait le chantier ?
Merci

Christian

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés